



La Cour d'appel tranche

## Mont-Sainte-Anne devra se conformer à la loi sur l'équité salariale

La Commission de l'équité salariale, le Tribunal du travail, la Cour supérieure et la Cour d'appel, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, sont tous d'accord: la station de ski Mont-Sainte-Anne a tenté de contourner les dispositions de la Loi sur l'équité salariale et a fait preuve de mauvaise foi et de discrimination envers ses employés de la restauration.



**ALAIN  
BISSON**

bissona@ruefrontenac.com

Les trois juges de la Cour d'appel n'ont trouvé aucun motif pour réviser la précédente décision rendue par la Cour supérieure en octobre 2008, indique un jugement publié mercredi.

«C'est à bon droit que la juge de la Cour supérieure a conclu que les déterminations du Tribunal du travail selon lesquelles l'employeur avait tenté de contourner les conséquences de l'équité salariale... faisaient partie des issues raisonnablement possibles en fonction des faits mis en preuve», écrit le plus haut tribunal du Québec.

En 2001, alors qu'il était en plein processus d'évaluation pour se conformer à la loi, la station Mont-Sainte-Anne a conclu que l'équité salariale «entraînerait des conséquences financières désastreuses pour l'entreprise», avec une augmentation de la masse salariale à la restauration de 40%, indique le jugement de la Cour supérieure d'octobre 2008.



La station a envisagé diverses solutions, les a soumises au syndicat, mais n'a pas eu les réponses qu'elle attendait, puis a choisi l'option de confier la restauration à un sous-traitant, chez qui les employés ont été transférés.

Malgré une entente tripartite entre le syndicat, le Mont-Sainte-Anne et le nouveau concessionnaire, le Groupe Compass, une cinquantaine d'employés ont porté plainte individuellement devant la Commission de l'équité salariale, en janvier 2002.

### D'appel en appel

La Commission leur a donné raison, en octobre de la même année, et a statué que le Mont-Sainte-Anne avait agi de mauvaise foi et de façon discriminatoire en ayant recours à un sous-traitant «dans le but avoué de ne pas verser les ajustements salariaux à être déterminés dans le cadre du programme d'équité salariale...».

La station de ski a tenté de faire renverser cette décision par le Tribunal du travail et a échoué. Elle n'a pas eu plus de chance en révision judiciaire devant la Cour supérieure.

Dans son récent jugement, la Cour d'appel réitère les critères applicables pour espérer faire renverser une décision d'un tribunal administratif: «Le Cour supérieure ne pouvait intervenir que si la décision du Tribu-

nal du travail, rejetant l'appel de celle de la Commission, était déraisonnable» au sens de la jurisprudence édictée par la Cour suprême.

Le Mont-Sainte-Anne devra donc se soumettre à la première décision de la Commission de l'équité salariale et reprendre tout le processus d'évaluation de l'équité salariale des employés de la restauration, comme si ces derniers étaient encore à son service.

### Nouveau contrat

La décision suspend également le contrat de concession avec le Groupe Compass, et impose à ce dernier de faire le même exercice d'équité salariale à la lumière des résultats des travaux du Mont-Sainte-Anne, puisque les employés de la restauration sont désormais les siens.

Jointe par Rue Frontenac, Lucie Martineau, présidente générale du Syndicat de la fonction publique du Québec, s'est réjouie de la décision de la Cour d'appel.

«Nous avons pris la décision en 2002 de soutenir les employés de la restauration du Mont-Sainte-Anne et d'aller jusqu'au bout. Nous les accompagnerons en Cour suprême s'il le faut», a-t-elle déclaré.

Rue Frontenac a tenté sans succès d'obtenir les commentaires de l'avocat du Mont-Sainte-Anne, Jocelyn F. Rancourt.

## EN MANCHETTES

### Économie |

Michel Van de Walle

### La Banque du Canada hausse à 1% son taux directeur

Comme anticipé, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 0,25% à 1%. La prochaine hausse pourrait toutefois ne pas survenir avant plusieurs mois, croient bon nombre d'analystes.

SUITE PAGE 4

### Humour | Pascale Lévesque

### Les Parlementeries 2010 — Une cuvée spéciale

Il y a des jours qui sont davantage de circonstance pour dévoiler le casting d'une parodie de l'Assemblée nationale. Disons que ce mardi, marqué par la mort soudaine du ministre Claude Béchard, était le pire qui soit pour annoncer les têtes d'affiche des prochaines Parlementeries.

SUITE PAGE 5

### Sport automobile |

Dominic Fugère

### F-1: pas de 13<sup>e</sup> équipe mais Villeneuve encore dans la course



La FIA a finalement rendu son verdict. Pas de 13<sup>e</sup> équipe sur la grille de F-1 en 2011. En revanche, ça n'élimine pas les plans pour une écurie Villeneuve-Durango Racing pour autant.

SUITE PAGE 6



**Ernst & Young, la firme comptable à l'origine de l'étude sur l'éventuelle rentabilité d'un nouvel amphithéâtre à Québec, a perçu en 2009 des honoraires de plus de 5 M\$ de la part de Quebecor et TVA, deux importants clients qui pourraient aussi profiter largement de la construction de cet amphithéâtre.**

**Jean-François Codère**  
coderejf@ruefrontenac.com

Plus précisément, Ernst & Young a touché 4 610 567\$ pour vérifier les livres de Quebecor et 425 431\$ pour ceux de TVA, la seule autre entreprise publique du groupe Quebecor, selon l'information disponible dans la circulaire aux actionnaires des deux entreprises.

Combinés, ces deux clients, qui ont délaissé KPMG pour Ernst & Young au même moment en 2008, représentent l'un des plus importants contrats de vérification au Québec.

À titre comparatif, Couche-Tard a versé environ 718 000\$ à ses vérificateurs l'an dernier et Saputo, 1,5 M\$. Bell, de son côté, paie près de 14 M\$.

Pour Michel Nadeau, président de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées, la crédibilité de ce genre d'études est toujours douteuse.

«Si le client demande de justifier un projet, généralement la firme revient et dit: "Oui on peut réaliser le projet,

mais il y a des risques". Le ton sera toujours positif. Très souvent, ces rapports servent à étoffer l'argumentaire du client.»

### Étude

Rappelons que mardi, Ernst & Young a déposé une étude (version sommaire ou complète) commandée par le gouvernement du Québec et concluant à la «rentabilité» d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel à Québec à la condition que l'essentiel de ses coûts liés à l'immobilier soient assumés par les divers paliers de gouvernement.

On parle ici des coûts de construction intégraux (environ 400 M\$ + intérêts), les réserves pour réparation et rénovations (4,5 M\$/année) et aucune taxe foncière (qui sont d'environ 7,7 M\$ annuellement pour le Centre Bell).

La rentabilité opérationnelle du projet serait alors de 1M\$ sans équipe de hockey professionnelle et de 1,15 M\$ avec une telle équipe.

Le simple fait d'avoir à payer des taxes municipales ou d'assumer les réparations de l'immeuble plongerait par conséquent le projet dans le rouge.

Fait à noter, la firme suggère l'établissement d'une taxe sur les billets pour assumer les coûts de réparation et rénovation, mais pas le remboursement des coûts de construction.

### Transparence et intégrité

Le responsable d'Équipe Québec, Claude Rousseau, rejette rapidement les apparences de conflit d'intérêt dans le dossier. «Il n'y en a pas. C'est un point très sensible pour moi, la transparence et l'inté-

grité. Il y avait une trentaine de personnes autour de la table à chacune de nos réunions. Ces gens-là ne perdraient pas leur nom pour ça.»

La sélection d'Ernst & Young, qui faisait partie d'un consortium avec les firmes Desjardins marketing stratégique et CIMA +, a été faite par appel d'offres. Trois groupes ont tenté leur chance et le gagnant a été choisi par un comité de sélection se basant à la fois sur des critères de qualité et de coût, a-t-il expliqué.

La pertinence du conflit d'intérêts possible pour Ernst & Young n'avait pas à être prise en compte à ce moment, selon lui, parce que l'objectif était d'évaluer la pertinence de construire l'amphithéâtre même sans club de hockey. «On ne regardait pas la LNH.»

M. Rousseau maintient que le projet est «rentable, dans la mesure où les frais de construction sont payés par le gouvernement».

La facture de 5 à 7 M\$ de taxes foncières que pourrait représenter l'immeuble n'a pas à être prise en compte, selon lui, puisque l'édifice serait construit sur des terrains qui appartiennent déjà à la Ville (Expo-cité).

Il refuse de tenir compte des taxes que d'autres projets, privés, pourraient générer sur les lieux, mais fait valoir que la construction de l'amphithéâtre pourrait emmener celle d'autres immeubles adjacents. Ceux-ci, estime-t-on, pourraient rapporter près de 7 M\$ en taxes foncières.

Pour ce qui est de la réserve annuelle de 4,5 M\$ pour les rénovations et réparations, pour laquelle on suggère l'instauration d'une taxe sur les billets, M. Rousseau indique qu'on ne peut considérer celle-ci comme une véritable «taxe», puisqu'elle ne s'appliquerait qu'aux utilisateurs.

### Revenus sous-estimés

Le responsable d'Équipe Québec fait valoir le conservatisme des prévisions de revenus de l'étude. «Les revenus sont très très réalistes.»

Difficile de le contredire sur ce point, en particulier en ce qui a trait à ce qu'aurait à déboursier une équipe de hockey professionnelle pour s'y installer. Selon l'étude, cette équipe ne rapporterait en loyers que 2,3 M\$ de revenus supplémentaires, somme à laquelle il faudrait vraisemblablement retirer, selon les chiffres présentés, environ 1,3M\$ en revenus de stationnement, de loges corporatives et de concessions laissés à l'équipe.

Dans ces conditions, le total des revenus nets perçus par l'amphithéâtre auprès de l'équipe (environ 1M\$) serait donc sept fois moins élevé que les seules taxes municipales payées par le Centre Bell. On peut par conséquent croire que ces sommes pourraient effectivement être gonflées et venir renforcer le bilan du projet.

«Sur ce point, il nous reste beaucoup de travail à faire, convient M. Rousseau. Il y a un principe de vases communicants entre le loyer, les concessions, le stationnement, les loges, le droit de nommer, etc. Il faut trouver une entente la plus équitable possible.»

D'autres lignes de revenus pourraient avoir été sous-estimées ou complètement ignorées. Le droit de nommer de l'amphithéâtre (ex.: Centre Bell, Colisée Pepsi), a été estimé à 500 000\$ par année avec une équipe de LNH, ce qui semble bien peu par rapport à ce que débourse Bell à Montréal, soit environ 3 M\$ selon les données disponibles.

En revanche, il est aussi de 500 000\$ sans équipe de la LNH, un très fort bond par rapport aux 150 000\$ que paie Pepsi pour que le Colisée porte son nom.

L'installation d'un restaurant ayant pignon sur rue, comme la Cage aux sports du Centre Bell, et les loyers qui en découleraient n'ont pas non plus été vraiment analysés, selon M. Rousseau.

# 27<sup>e</sup> meurtre à Montréal

**Une altercation entre malades psychiatriques dans une résidence gérée par l'Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine s'est terminée par un meurtre, dans la nuit de mardi à mercredi, à Montréal.**

**Daniel Renaud**

renaudd@ruefrontenac.com

Le crime est survenu vers 2h10, dans la résidence La Relance, une annexe de l'hôpital psychiatrique abritant une douzaine de patients

et située rue Notre-Dame, à l'angle de la 6<sup>e</sup> Avenue, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, dans l'est de la métropole.

Le suspect dans cette affaire, un homme de 27 ans, aurait appelé lui-même les policiers.

«Nous avons reçu l'appel d'un homme qui disait qu'il venait de tuer son colocataire», raconte l'agent Yannick Paradis de la police de Montréal. Lorsque les policiers se sont présentés sur les lieux, ils ont découvert le corps de la victime, un homme de 45 ans, qui avait vraisemblablement été frappé avec une arme blanche.

Le suspect a été arrêté. On ignore le mobile de l'altercation pour le moment. Les enquêteurs des

crimes majeurs de la police de Montréal doivent rencontrer l'individu mercredi matin. Pour les besoins de l'enquête, la résidence a été évacuée et les patients ont été relocalisés.

Il s'agit du 27<sup>e</sup> meurtre commis depuis le début de l'année à Montréal, comparativement à 23 à la même période l'an dernier.

## Opération anti-drogue Six arrestations à Laval

**Six individus ont été appréhendés lors d'une opération anti-drogue menée au cours de la journée à Laval.**

**Daniel Renaud**

renaudd@ruefrontenac.com

C'est vers 9h mercredi matin que les enquêteurs de la Section Antigung de la police de Laval ont fait irruption dans deux résidences du boulevard du Souvenir et de la rue Émile-Augier dans les secteurs Chomedey et Laval-Ouest.

Sur place, ils ont arrêté six personnes. Trois des suspects, âgés entre 30 et 33 ans, sont connus des

policiers et feront face à des accusations liées aux stupéfiants, jeudi, au Palais de justice de Laval.

Les trois autres ont été relâchés et devront comparaître par voie de sommation.

Lors de l'opération, les policiers ont saisi deux pistolets 9 mm chargés, un jack knife, un pistolet à impulsions électriques (taser gun), trois véhicules, 1000 comprimés qui pourraient être des speeds, une petite quantité de cocaïne, trois livres de marijuana et du matériel servant à la culture de la drogue.

L'enquête avait débuté il y a un an, après que les policiers eurent reçu des informations du public.



**La caricature du jour**

**Sur les liens entre le PLQ et l'Association pétrolière et gazière du Québec**



À lire sur RueFrontenac.com chaque fin de semaine  
les chroniques DÉTENTE



**EN DIRECT ▶**  
sur votre iPhone ou votre iPod Touch  
**TÉLÉCHARGEZ** notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>





**Comme anticipé, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 0,25% à 1%. La prochaine hausse pourrait toutefois ne pas survenir avant plusieurs mois, croient bon nombre d'analystes.**

**Michel Van de Walle**  
vandewallem@ruefrontenac.com

Dans son communiqué, la Banque constate que la reprise au second

trimestre s'est avérée moins forte qu'elle l'anticipait. Mais, ajoute-t-elle, elle prévoit que la consommation continuera de progresser «vigoureusement», tandis que les investissements des entreprises devraient augmenter «fortement».

Dans ce contexte, elle croit justifié d'augmenter son taux directeur, mais elle s'attend dorénavant à ce que la reprise au pays soit plus «graduelle» qu'anticipé précédemment.

Pour la suite des choses, la direction de la Banque laisse les portes

ouvertes. «Toute nouvelle réduction du degré de détente monétaire devra être évaluée avec soin, à la lumière de l'incertitude inhabituelle pesant sur les perspectives», écrit-elle cependant à la toute fin de son communiqué.

### Une pause jusqu'au printemps?

Selon Benoit P. Durocher, économiste au Mouvement Desjardins, la Banque centrale canadienne pour-

rait prendre une pause jusqu'au printemps prochain, afin de voir comment les choses évoluent non seulement au pays mais également ailleurs dans le monde, surtout aux États-Unis, notre principal partenaire commercial.

«Nous, on prévoit que la croissance sera modérée aux États-Unis et au Canada, a-t-il dit lors d'un entretien téléphonique. Cela veut donc dire que l'augmentation des taux au pays devrait être très graduelle.»

À son avis, après les trois hausses consécutives de l'été, la Banque du Canada prendra une pause jusqu'en avril pour ensuite donner quatre nouveaux tours de vis de 0,25% pour porter le taux directeur à 2% à la fin de 2011.

Selon Sébastien Lavoie, économiste chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque du Canada aura préféré ne pas se compromettre sur une longue pause, compte tenu de l'incertitude qui plane actuellement quant à l'évolution de l'économie.

Toutefois, écrit-il dans un commentaire aux clients, le marché ne devrait pas trop parier sur des hausses de taux en octobre puis en décembre prochains. À son avis, le taux demeurera inchangé à 1% d'ici la fin de l'année et grimperait à 1,5% d'ici la fin de 2011.

## Baisse des saisies immobilières

**Pour un cinquième mois consécutif, le nombre de résidences saisies par les institutions financières affiche un recul au Québec. En août, 210 ménages ont perdu leur toit parce qu'ils étaient incapables de rembourser leur hypothèque, comparativement à 258 au cours du même mois en 2009. Il s'agit d'une baisse de 18,6 %, révèlent des statistiques compilées par GDL Crédit Ressource Québec.**

**Marie-Eve Fournier**  
fournierme@ruefrontenac.com

Depuis avril, le nombre mensuel de saisies est toujours inférieur à ce qui avait été enregistré en 2009, année de tous les records.

Ces données positives font suite à 27 mois pendant lesquels les délaissements forcés et volontaires étaient en hausse dans la province.

Les 5 derniers mois de recul font cependant suite à un trimestre pendant lequel de fortes augmentations ont été constatées. De plus, le nombre de saisies effectuées en janvier dernier (334) a atteint un sommet inégalé en au moins cinq ans.

**Saisies immobilières (délaissements volontaires et forcés) au Québec en 2010**

Janvier	334	+ 32,5%
Février	265	+ 31,8%
Mars	307	+ 24,8%
Avril	250	- 5,0%
Mai	257	- 2,3%
Juin	193	- 7,8%

Juillet	270	- 2,5%
Août	210	- 18,6%

L'an dernier, 3125 ménages ont perdu leur résidence, comparativement à 2353 en 2008. Certains mois, les augmentations par rapport au même mois de l'année précédente ont dépassé les 40%.

### Solde moyen impayé: 169 324\$

Avant de saisir une résidence, les institutions financières produisent un préavis d'exercice qui doit être enregistré dans l'un des 73 Bureaux de la publicité des droits.

Au cours du dernier mois, 678 préavis ont été déposés, ce qui constitue une baisse de 12,7% par rapport au même mois en 2009 (787 préavis).

On s'en doute, si le nombre de saisies diminue, le nombre de préavis est aussi en baisse. En fait, août fut le 6e mois de reculs consécutifs... après 13 mois de hausses.

Les banques ont déposé 310 préavis et Desjardins 131. Les autres proviennent de compagnies de finances et d'autres prêteurs dits alternatifs.

C'est dans la région de Laval que le nombre de préavis est le plus important (194). Montréal arrive au second rang (124) et la Montérégie en troisième (94).

En moyenne, les gens ont un solde hypothécaire impayé de 169 324\$. À Montréal, ça grimpe à 293 744\$. Au grand total, les créances dues totalisent quelque 35,6 M\$ au Québec.

Les Parlementeries 2010

## Une cuvée spéciale



**Il y a des jours qui sont davantage de circonstance pour dévoiler le casting d'une parodie de l'Assemblée nationale. Disons que ce mardi, marqué par la mort soudaine du ministre Claude Béchard, était le pire qui soit pour annoncer les têtes d'affiche des prochaines Parlementeries.**



**PASCALE LÉVESQUE**

levesquep@ruefrontenac.com

Cela dit, avec la vague de témoignages du public à l'égard de M. Béchard par l'entremise des médias, on peut à tout le moins souligner que les Québécois ne sont pas si cynique qu'on le croit par rapport à la politique.

«S'il y a cynisme, c'est qu'il n'y a pas encore désintéressé... Et ça, à mon sens, c'est ce qui pourrait ar-

river de plus malheureux. Qu'on continue d'être critique envers les politiciens, c'est donc sain», avance Dominic Anctil, l' élu qui mettra en scène la cuvée 2010.

Une cuvée qui mélange, grande nouveauté de cette édition, humoristes et comédiens. Avec en tête Laurent Paquin et Luc Picard comme premier ministre et chef de l'opposition officielle, respectivement.

Ou vice versa. Car on ne sait toujours pas comment les rôles seront attribués d'ici au 26 octobre, date de la première des huit représentations. Un vote populaire? «On verra... Luc et moi, on doit se parler à ce sujet...», indique Laurent Paquin.

Et le plus tôt sera le mieux, car les deux hommes, dans la vraie vie, ont les mêmes allégeances politiques. Lequel des deux souverainistes prendra la tête du «faux» Parti libéral des Parlementeries?

### Des comédiens impliqués

Car elle est là aussi, la grosse différence de cette sixième édition, comme l'a précisé la productrice de Juste pour rire Luce Rozon. «Les auteurs (une bonne dizaine) qui sont impliqués dans le projet travailleront à partir de ce que les co-

médiens et humoristes ont à dire. Quand j'ai abordé Danièle Lorain pour qu'elle fasse partie de la distribution, elle avait déjà un propos. C'est une fille qui s'implique déjà dans sa communauté sur le Plateau», explique Mme Rozon.

De là le choix de Luc Picard, bien connu pour ses prises de position. «On est allé chercher des gens qui avaient le goût de s'impliquer. Et les comédiens sont habitués de travailler en équipe», poursuit Luce Rozon. Marcel Leboeuf, Pauline Martin (qui fera revivre le personnage de Rose-Aimée), Martin Drainville, Diane Lavallée, Luc Guérin — c'est presque le casting de Samedi PM! —, Les Denis Drolet, Marie-Lise Chouinard, André Robitaille et Billy Tellier complètent «L'Assemblée». Ne manque que le poste de président à combler.

Tous les «ministères» travailleront avec des auteurs, au lieu d'écrire chacun de leur côté leur numéro. Ce qui devrait, on le présume, ajouter une certaine cohésion dans le groupe. Même si Luce Rozon ne veut rien sous-entendre par rapport aux éditions passées des Parlementeries, ce changement de direction s'avère plutôt positif.

Dominic Anctil est emballé par cette nouvelle dynamique. «On par-

tira vraiment de l'individu pour développer autour», dit-il. Évidemment, comme il sera principalement question de politique provinciale, le metteur en scène et son équipe de scripteurs ne manqueront pas de sujets. Tout ce qui a touché le Parlement dans la dernière année est susceptible d'être abordé.

### Un lock-out au programme?

Corruption, commissions, budget... et peut-être même remise en question de lois? Parce que s'il est un sujet qui nous préoccupe ici, à Rue Frontenac, c'est bien le lock-out au Journal de Montréal... Hé! hé! Est-ce que le sujet pourrait être abordé? «Hum... La diffusion des Parlementeries à la télévision se fera l'an prochain. Il faut que les thèmes restent d'actualité. Peut-être que d'ici là, votre conflit sera réglé?» répond, moqueur, Dominic Anctil.

Plaisanteries à part, le metteur en scène a précisé qu'on accordera la priorité aux sujets d'actualité récurrents. «Il n'est certainement pas question de censure dans nos meetings! On se gardera bien de tomber dans le manifeste et l'anecdote», dit-il.

Enfin, bonne nouvelle pour le public qui n'attendra pas que le spectacle soit diffusé en 2011 à la télévision et qui se rendra sur place au Théâtre St-Denis pour y assister en direct cet automne. «On a tout fait pour que les prix des billets soient encore plus abordables pour le public», insiste Luce Rozon. Tant mieux, parce que bien franchement, la facture était un brin salée l'an dernier.

• Les Parlementeries 2010, du 26 au 31 octobre au Théâtre St-Denis, avec Laurent Paquin, Luc Picard, Marcel Leboeuf, Pauline Martin, Martin Drainville, Diane Lavallée, Luc Guérin, Les Denis Drolet, Marie-Lise Chouinard, André Robitaille et Billy Tellier.

• Direction artistique: Pierre Bernard. Mise en scène: Dominic Anctil. Auteurs: Marie-Lise Chouinard, Daniel Langlois, Yvon Landry, Paco Lebel, Réjean Paré, Pierre Sévigny et Christian Viau.

## F-1: pas de 13<sup>e</sup> équipe mais Villeneuve encore dans la course

**La FIA a finalement rendu son verdict. Pas de 13<sup>e</sup> équipe sur la grille de F-1 en 2011. En revanche, ça n'élimine pas les plans pour une écurie Villeneuve-Durango Racing pour autant.**

**Dominic Fugère**

fugered@ruefrontenac.com

«On retourne à notre plan original, qui était devenu notre plan B, c'est-à-dire le rachat d'une des équipes déjà en place, a dit Villeneuve en entretien téléphonique.

Ça va nous permettre de quand même mettre en place la structure solide que nous avons assemblée et de travailler avec les commanditaires et les investisseurs qui nous ont fait confiance.»

Dès l'ouverture de la séance spéciale du Conseil mondial de mercredi, le groupe Villeneuve-Durango a été avisé qu'aucune 13<sup>e</sup> équipe ne serait retenue. Avec près de la moitié des équipes prêtes à écouter les propositions d'un acheteur, la stratégie a du sens. Il reste que

Villeneuve et ses associés restent prudents.

«Ça coûtera sans doute un peu plus cher et nous devons nous assurer d'avoir les coudees franches avec une éventuelle équipe rachetée, dit Villeneuve. Nous ne voulons pas être pris avec des associés que nous n'aurions pas choisis. Il faudra aussi voir les contrats qui sont en place pour ne pas que ça nuise avec nos plans. Par exemple, nous avons énormément confiance en notre design de voiture. Nous voulons être capable de l'utiliser, pas de

se voir imposer un vieux design déjà en place.»

Évidemment, le temps continue de presser et pourrait faire déraiser les choses pour 2011.

«Ça fait seulement une demi-heure que j'ai eu la nouvelle donc je ne me suis pas encore fixé d'échéancier, a dit Villeneuve. Je dois m'asseoir avec mes associés et bien établir la stratégie. En revanche, je suis heureux que nous ayons continué à travailler le NASCAR. Les choses vont bien de ce côté. Il ne faut pas lâcher.»

## F-1 Pas de sanction pour Ferrari... et Alonso

**La Fédération internationale de l'automobile (FIA) a décidé de ne pas sanctionner davantage l'écurie Ferrari pour avoir enfreint les règles lors du récent Grand Prix d'Allemagne.**

Le Conseil mondial a seulement maintenu l'amende de 100 000 \$ imposée à l'écurie lorsqu'elle a été accusée d'avoir influencé l'issue de la course du 25 juillet en demandant à Felipe Massa de laisser passer Fernando Alonso, qui a remporté le Grand Prix.

Les membres du Conseil mondial auraient pu retirer les points obtenus par ses deux pilotes ou encore priver l'écurie des points amassés au classement des constructeurs, en plus de lui imposer une amende supplémentaire.

Cette décision survient à moins de deux jours du début des essais en prévision du Grand Prix d'Italie, à Monza, sur les terres de... Ferrari qui, somme toute, s'en tire très bien.

Tout autant d'ailleurs que son pilote Fernando Alonso qui risquait de perdre les 25 points qu'on lui avait accordés pour sa victoire à Hockenheim.

Le double champion du monde, cinquième au classement des pi-

lotes, demeure donc au plus fort de la lutte au titre avec six courses à disputer d'ici à la fin de la saison.

**Un règlement bientôt amendé**

La FIA a également indiqué qu'elle entend apporter un amendement au règlement interdisant les consignes d'équipes.

L'article 39,1 du Code sportif international comporte en effet une «zone grise» qu'il faudra réétudier au cours des prochains mois, promet la plus haute instance du sport automobile.

C'est le vice-président de la FIA, Enrico Gelpi, qui a dirigé cette réunion du Conseil mondial.

Le président de l'organisme, Jean Todt, a choisi (avec raison) de ne pas s'y impliquer car, à titre de directeur sportif de Ferrari, il avait déjà été mêlé à des histoires de consignes d'équipes impliquant ses deux pilotes Michael Schumacher et Rubens Barrichello.

**Le calendrier 2011 dévoilé**

Par ailleurs, la FIA a dévoilé mercredi le calendrier du championnat du monde de formule 1 pour la saison 2011. Le Grand Prix du Canada sera de nouveau présenté lors de la deuxième fin de semaine de juin, soit les 10, 11 et 12.



**Fernando Alonso conserve les 25 points de sa victoire au Grand Prix d'Allemagne et son coéquipier Felipe Massa devra, de toute évidence, accepter de se ranger derrière son coéquipier d'ici à la fin de la saison.**

PHOTO COURTOISIE FERRARI.

Un total de 20 courses sont inscrites au calendrier. La saison s'amorcera le 13 mars à Bahreïn pour se terminer le 27 novembre au Brésil. Lors du dernier

week-end d'octobre, les voitures rouleront pour la première fois en Inde, si le circuit a été homologué.

**RueFrontenac.com**

**Voici le calendrier 2011 publié par la FIA**

- |                       |                                |                            |
|-----------------------|--------------------------------|----------------------------|
| • 13 mars – Bahreïn   | • 12 juin – Canada             | • 25 septembre – Singapour |
| • 27 mars – Australie | • 26 juin – Europe (Valence)   | • 9 octobre – Japon        |
| • 10 avril – Malaisie | • 10 juillet – Grande-Bretagne | • 16 octobre – Corée       |
| • 17 avril – Chine    | • 24 juillet – Allemagne       | • 30 octobre – Inde        |
| • 8 mai – Turquie     | • 31 juillet – Hongrie         | • 13 novembre – Abou Dhabi |
| • 22 mai – Espagne    | • 28 août – Belgique           | • 27 novembre – Brésil     |
| • 29 mai – Monaco     | • 11 septembre – Italie        |                            |

Le commissaire Gilles Courteau a procédé mercredi au lancement officiel de la 42<sup>e</sup> saison dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec sous la thématique de «La poursuite de l'excellence».

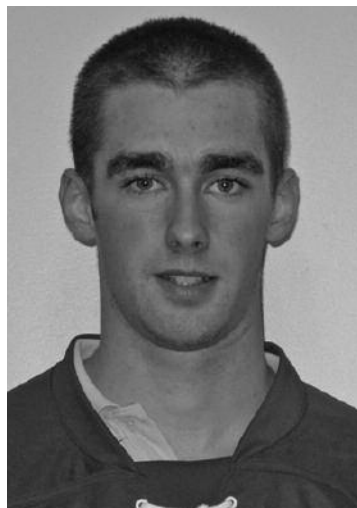


**PIERRE DUROCHER**

durocherp@ruefrontenac.com

«En 42 ans, la ligue a connu une évolution remarquable, a souligné Courteau lors d'une conférence de presse. Nous pouvons affirmer fièrement que nous sommes devenus un circuit qui offre à ses joueurs la possibilité d'exceller, non seulement au hockey, mais aussi sur le plan des études.»

Il se réjouit du fait que l'attaquant Sean Couturier, des Voltigeurs de Drummondville, représente poten-



Gilles Courteau se réjouit du choix effectué par Louis Leblanc de rejoindre les rangs de sa ligue.

PHOTO D'ARCHIVES

tiellement un premier choix au prochain repêchage de la Ligue nationale de hockey. Courteau a aussi ajouté les noms de Jonathan Huberdeau et de Xavier Ouellet parmi les autres jeunes joueurs québécois qui attireront grandement l'attention des dépisteurs de la LNH au cours de l'hiver.

Rappelons que Couturier a remporté le championnat des mar-



queurs de la ligue la saison dernière à l'âge de 17 ans.

### Leblanc bien encadré

Bien entendu, Courteau se réjouit de la décision prise par Louis Leblanc, le premier choix du Canadien en 2009, de s'aligner pour le Junior de Montréal au lieu de retourner à l'Université Harvard.

«Le choix qu'a fait Leblanc au cours de l'été démontre la grande qualité du programme de développement offert par la LHJMQ, sur le plan sportif et académique, sans compter tous les autres bénéfices offerts», s'est-il targué.

«En poursuivant ses objectifs au sein de notre ligue, Leblanc pourra éventuellement rejoindre les rangs de la centaine de joueurs qui, annuellement, bénéficient de notre programme de bourses d'études.

L'an dernier, une somme de plus de 400 000\$ a été octroyée à 112 joueurs de la LHJMQ, dont Frédéric St-Denis, Félix Petit, Alexandre Demers, Matt Eagles et Wes Welcher, pour n'en nommer que quelques-uns», a ajouté Courteau.

### Un meilleur spectacle sur la glace

Il a ensuite rappelé que la LHJMQ est continuellement en quête d'excellence, tant sur la glace que hors glace.

«Au cours des derniers mois, nos dirigeants se sont penchés sur la qualité du spectacle que la ligue offre aux amateurs, a dit Courteau. Nous avons mis sur pied plusieurs comités afin d'étudier notre produit et de faire des recommandations en vue d'améliorer l'expérience offerte aux partisans. Le message livré aux joueurs est le suivant: les matchs

doivent se jouer avec passion, émotion, rapidité et intensité.»

### Un hommage à Gervais Munger

Courteau a pris quelques moments, durant la conférence de presse, pour rendre un vibrant hommage à Gervais Munger, le gouverneur des Saguenéens de Chicoutimi qui a perdu la vie samedi après avoir été éjecté de son embarcation sur le lac Saint-Jean.

«Nous sommes tous fort attristés et sous le choc, a commenté Courteau. La ligue vient de perdre l'un de ses piliers, un homme qui avait la ligue à cœur autant qu'il aimait ses Saguenéens. Je transmets mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.»

Une minute de silence sera observée lors de chacun des matchs inauguraux cette semaine dans la ligue.

Du côté des Saguenéens, Guy Carbonneau a indiqué qu'une soirée hommage aura lieu bientôt, mais que ça ne sera pas lors du match d'ouverture local à Chicoutimi. «Carbo», très ému lors d'un point de presse, a parlé de la perte d'un associé mais surtout d'un grand ami personnel.

Les joueurs des Saguenéens porteront, en mémoire de Gervais Munger, le numéro 16 sur le bras droit de leur chandail pendant toute la saison. C'est le numéro qu'il arborait quand il a porté l'uniforme des Saguenéens, de 1975 à 1979.

### Un message pour Charest

Par ailleurs, Courteau a profité de ce lancement de la nouvelle

saison pour passer un message à Jean Charest, par le biais d'un représentant de la Presse canadienne. Il espère que le premier ministre se montrera aussi généreux envers les équipes de la LHJMQ qu'il l'est envers la ville de Québec et son projet de construction d'un nouveau Colisée.

Courteau estime qu'il est devenu primordial de rénover ou de



Sean Couturier devrait être l'un des points de mire de la saison 2010-2011 de la LHJMQ.

PHOTO D'ARCHIVES

construire de nouveaux arénas dans la ligue afin de fournir aux équipes la possibilité d'accueillir des compétitions d'envergure, comme le tournoi de la coupe Memorial, le match des meilleurs espoirs ou la Super Série Canada-Russie.

«C'est un élément assez majeur dans nos préoccupations», a-t-il souligné.



**Embauchez une firme comptable et dites à ses représentants que vous voulez construire quelque chose de gros. Une tour de 302 étages au centre-ville de Laval, par exemple. Et puisqu'il s'agit de VOTRE étude, que vous la commandez et que vous la payez, vous souhaitez qu'on vous dise que cet édifice sera rentable. À votre avis, quelles sont vos chances d'obtenir un rapport favorable à la construction de votre tour de 302 étages?**

Je caricature, mais à peine. C'est à peu de chose près le scénario loufoque auquel se sont livrés le premier ministre Jean Charest et le maire Régis Labeaume, mardi à Québec, avec le projet de construction d'un nouvel amphithéâtre pouvant accueillir une équipe de la LNH.

En s'inspirant d'une étude d'Ernst & Young commandée par les promoteurs du projet (!), le premier ministre Charest a été capable — sans rire — de soutenir que la construction d'un aréna de 400 M\$ à Québec avec des fonds publics serait «viable et rentable».

### **Viable et rentable? Mais pour qui?**

Il y a cinq mois, le même premier ministre du même gouvernement présentait un budget assommoir et imposait à toutes les familles du Québec un ensemble de nouvelles taxes et d'augmentations de tarifs en arguant qu'il fallait cesser de vivre au-dessus de nos moyens et que le temps était venu d'être réalistes. Lucides, diront certains. Après tout, notre dette collective ne dépasse-t-elle pas les 222 milliards de dollars et n'augmente-t-elle pas de 25 M\$ chaque jour?



Jean Charest a raconté, sans la moindre gêne, qu'il serait «viable et rentable» d'emprunter cet argent pour construire cet aréna...

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN



Sortez votre calculatrice deux minutes. Les dettes québécoise et canadienne étant infinies, et la dette de la Ville de Québec surpassant le milliard de dollars, le nouveau Colisée coûtera probablement plus de 800 M\$ (voire un milliard) aux contribuables lorsqu'on finira de le financer dans trois ou quatre décennies.

Qu'à cela ne tienne. Mardi, sans la moindre gêne, M. Charest se présente devant les micros et déclare qu'il sera «viable et rentable» d'emprunter cet argent au nom des contribuables pour construire cet aréna (!). Pour construire ce bel amphithéâtre qui permettra à l'entreprise privée de faire des profits et qui accordera aux bons contribuables le «privilège» d'assumer les frais de construction, le service de la dette et probablement les dépenses d'entretien.

Tout un deal, n'est-ce pas?

### **Où est le problème?**

Si la construction d'un nouveau Colisée à Québec est aussi viable et rentable

que le prétend M. Charest, pourquoi ne laisse-t-il pas l'entreprise privée le construire?

À Montréal, le Canadien s'est construit un nouvel édifice il y a 15 ans. Et depuis ce temps, l'organisation a en plus déboursé plus de 150 M\$ juste en taxes municipales. Ça n'a jamais empêché le CH d'être une pompe à fric. Et quand l'équipe a été mise sur le marché il y a deux ans, le Québec inc. au grand complet faisait la file pour l'acquérir.

Si le hockey est aussi populaire qu'on le dit à Québec et si l'économie y est aussi robuste qu'on le prétend, pourquoi faudrait-il que les contribuables pigent dans leurs poches pour construire cet aréna? Si cette agglomération de 500 000 habitants est vraiment capable d'occuper un édifice de 20 000 places 175 soirs par année comme le laisse entendre Ernst & Young (ça fait 3,5 millions de spectateurs), où est le problème? Le privé se chargera avec joie de sa construction.

Viable et rentable, le nouveau Colisée? Mais pour qui au juste?

C'est quand même extraordinaire de constater que dès qu'on parle de hockey au Québec, très peu de gens prennent le temps d'analyser ce qui est réellement en train de se passer.

On demande sans cesse aux gens: «Êtes-vous d'accord avec le retour des Nordiques?» Les gens répondent automatiquement oui.

Mais si on leur demandait: «Voulez-vous que les gouvernements se servent de votre argent pour construire un aréna qui permettra à Pierre Karl

Péladeau et à Quebecor (bénéfice net de 277 M\$ en 2009) de faire des centaines de millions de profits supplémentaires?», la réponse serait-elle la même?

### **La patate chaude à Harper**

Le plus amusant dans cette histoire, c'est qu'avec leur rocambolesque point de presse, le maire Labeaume et le premier ministre Charest ont définitivement braqué les réflecteurs sur Stephen Harper, un premier ministre de droite dont la base militante s'oppose à peu près à toutes toutes les dépenses gouvernementales.

Avant de devenir premier ministre, à titre de président de la National Citizens Coalition, Harper a discrédité le financement des systèmes publics de santé et d'éducation et il a milité pour la privatisation d'à peu près tous les services gouvernementaux. Il a sans cesse attaqué les moindres subventions accordées par les libéraux.

Naguère, j'ai passé trois ans au parlement d'Ottawa à voir aller M. Harper avec ses collègues du Reform Party. Je connais le discours et l'idéologie par cœur.

Et là, Jean Charest le met au pied du mur en lui demandant de financer la construction d'un aréna de 400 M\$ à Québec! Le premier ministre du Québec et le maire de la ville s'essuient gentiment les pieds sur son beau veston et ils le décoiffent en lui susurrant à l'oreille: «Si le projet avorte, ce sera de ta faute!»

M. Harper doit maintenant décider s'il est une pute ou un fier redneck. Ça ne doit pas être évident.